

COMPTE-RENDU
Assemblée Générale n°1 – CQ5
20/04/2018

Début séance : 18h05

*Introduction de Monsieur le Maire avec rappel de la création et du rôle des Comités de quartiers
Question à Monsieur le Maire sur le calendrier des travaux de la Place de la Gare.*

Présentation du Directeur de Cabinet du Maire en tant que référent technique des Comités de quartiers.

Ordre du jour :

- réponse aux demandes et notamment aménagement piste cyclable au niveau de l'avenue Jean Lartigau
- vitesse sur le quartier
- présentation du projet d'entraide entre voisins
- questions diverses

Fany Nicaudie (présidente CQ5) annonce la démission de Florence Puig, en qualité de présidente suppléante du Comité de quartier. Il convient donc d'élire un remplaçant au cours de la présente Assemblée Générale.

À l'unanimité, Martine Gautier-Valentin est élue présidente suppléante du CQ5.

1- Réponse aux demandes et notamment aménagement piste cyclable au niveau de l'avenue Jean Lartigau (cf. tableau de suivi des demandes d'interventions)

Point n°1 – le CQ5 a fait une demande de 3 boîtes aux lettres supplémentaires auprès de la Poste Deux ne seront pas installées, car La Poste tend à supprimer progressivement les points de collecte L'installation de la boîte rue des Chevreuils est sous réserve.

Point n°2 – la mairie s'assurera du passage du SYDEC (syndicat départemental compétent en matière d'assainissement) dans la rue Porte du Large.

À noter que les problèmes d'inondations sont moins nombreux que les années précédentes.

Point n°3 – s'agissant de la rue Chicago, un bon compromis a été trouvé par la présidente du CQ5 auprès du bailleur XL Habitat. La mairie interrogera le SYDEC (plan d'investissement) pour le problème d'éclairage du rond-point du Gaillou jusqu'au rond-point de la clairière aux chênes.

Points n°8,9 et 10 – sur l'ensemble des demandes relatives à l'élagage, la mairie organisera une rencontre sur site avec la présidente du CQ5, en présence de Cédric Larrieu (Service Interventions). Il est rappelé que la perspective à Capbreton est de ne pas abattre les arbres (principe de compensation des espaces verts sur l'ensemble du territoire communal).

Point n°11 – le prolongement de la piste cyclable dans l'avenue Jean Lartigau est une priorité pour la municipalité. Cet aménagement est inscrit dans le schéma directeur des pistes cyclables, d'intérêt communautaire (MACS).

Point n°16 – la mairie confirme que le planning des bennes à déchets verts sera prochainement mis en ligne sur le site internet de la commune.

Point n°18 – la mairie sollicitera le bailleur XL Habitat sur le principe de rétrocession à la commune.

Vitesse sur le quartier

Le sujet de la vitesse, largement abordé au sein des 5 Comités de quartiers, fera l'objet d'une journée spécifique de citoyenneté routière / civisme routier à Capbreton au cours du 2^{ème} semestre 2018. Ce projet sera présenté lors de la réunion des co-présidents le mardi 24 avril.

Une forte implication des 5 Comités de quartiers sera sollicitée, notamment pour accompagner la mairie sur la mise en œuvre des animations.

S'agissant de l'avenue de Verdun (entre Lidl et le magasin Briconautes), la mairie rappelle que la mise en sens unique a été expérimentée par la commune, mais cela n'a pas fonctionné dans le cadre de l'expérimentation. C'est la raison pour laquelle l'avenue de Verdun a été remise à double sens.

À noter qu'un travail structurel est également engagé par la mairie sur la question de la dangerosité des espaces publics, notamment avec les travaux de requalification de la Place de la Gare.

Présentation du projet d'entraide entre voisins (cf. document-projet « Cap'Solidarité »)

L'objectif de ce projet d'entraide est de permettre à une personne, en cas de besoin sporadique ou urgent, de contacter quelqu'un pour répondre ou aider à trouver une solution.

Le projet doit servir à créer une relation aidé/aidant. Basé sur le volontariat et un principe de gratuité, il s'adresse à un large public (jeunes couples, personnes âgées...).

Le document-projet a été transmis, pour étude, au Centre Communal d'Action Sociale et au Service Communication de la mairie.

Intervention Eric Kerrouche sur les modalités de mise en place des budgets participatifs, qui seront spécifiquement évoqués lors de la réunion des co-présidents le mardi 24 avril.

Questions diverses autour du pot de l'amitié (19h30)